

**LA FIDUCIE NATIONALE DU CANADA**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2017

# LA FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de  
La Fiducie nationale du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fiducie nationale du Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

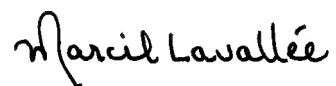
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fiducie nationale du Canada au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 1 juin 2017

# LA FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

3

	2017	2016
<b>PRODUITS</b>		
Dons et legs	454 793 \$	458 037 \$
Contribution JCT	391 460	284 795
Subventions, contributions et commandites	256 293	143 190
Inscriptions aux conférences	108 065	83 050
Cotisations des membres	94 611	90 998
Contrats	74 463	56 951
Autres	24 887	17 189
Propriétés	11 760	19 410
Publications	358	177
	<b>1 416 690</b>	<b>1 153 797</b>
<b>CHARGES</b>		
Programmes (leadership, politiques et régénération)	1 333 193	1 353 008
JCT (note 10)	391 460	284 795
Gestion et administration	211 871	273 618
Gestion de placements	201 518	188 050
Communications	186 454	151 905
Propriétés	124 102	156 997
Gouvernance	121 180	131 325
Publications	107 161	122 964
	<b>2 676 939</b>	<b>2 662 662</b>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT PRODUITS DE PLACEMENTS</b>	<b>(1 260 249)</b>	<b>(1 508 865)</b>
<b>PRODUITS DE PLACEMENTS (note 3)</b>	<b>2 108 549</b>	<b>502 304</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>848 300 \$</b>	<b>(1 006 561) \$</b>

# FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

4

### HORS DOTATION

	Non affecté	Investi en immobilisations	Investi dans les propriétés du patrimoine et autres	Fonds de réserve Runciman pour la conservation du patrimoine	2017	2016
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>5 891 684 \$</b>	<b>48 816 \$</b>	<b>150 447 \$</b>	<b>41 098 \$</b>	<b>6 132 045 \$</b>	7 138 606 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	865 752	(17 512)	-	60	848 300	(1 006 561)
Acquisition d'immobilisations	(20 072)	20 072	-	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>6 737 364 \$</b>	<b>51 376 \$</b>	<b>150 447 \$</b>	<b>41 158 \$</b>	<b>6 980 345 \$</b>	6 132 045 \$

### DOTATION

	Fiducie nationale du Canada	2017	2016
<b>SOLDE AU DÉBUT ET À LA FIN</b>	<b>13 180 511 \$</b>	<b>13 180 511 \$</b>	13 180 511 \$

# LA FIDUCIE NATIONALE DU CANADA


## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2017

5

	2017	2016
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	106 657 \$	106 936 \$
Débiteurs (note 4)	86 128	78 541
Subventions à recevoir	2 551	18 761
Frais payés d'avance	65 781	45 551
	261 117	249 789
<b>PLACEMENTS</b> (note 5)	20 107 834	19 355 083
<b>IMMOBILISATIONS</b> (note 6)	51 376	48 816
<b>PROPRIÉTÉS DU PATRIMOINE</b> (note 7)	150 447	150 447
	20 309 657	19 554 346
	20 570 774 \$	19 804 135 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus	335 698 \$	319 965 \$
Produits reportés (note 8)	74 220	171 614
	409 918	491 579
<b>ACTIF NET</b> (note 9)		
<b>HORS DOTATION</b>		
Non affecté	6 737 364	5 891 684
Affectations internes		
Investi en immobilisations	51 376	48 816
Investi dans les propriétés du patrimoine	150 447	150 447
Fonds de réserve Runciman pour la conservation du patrimoine	41 158	41 098
	6 980 345	6 132 045
<b>DOTATION</b>		
La Fiducie nationale du Canada	13 180 511	13 180 511
	20 160 856	19 312 556
	20 570 774 \$	19 804 135 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

  
\_\_\_\_\_, administrateur

  
\_\_\_\_\_, administrateur

# LA FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

6

	2017	2016
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	848 300 \$	(1 006 561) \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Pertes (gains) latents sur placements	(972 679)	716 303
Amortissement des immobilisations	16 281	12 475
Perte sur la radiation d'immobilisations	1 231	1 676
	<b>(106 867)</b>	<b>(276 107)</b>
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</b>		
Débiteurs	(7 587)	39 397
Subventions à recevoir	16 210	(18 070)
Frais payés d'avance	(20 230)	3 109
Créditeurs et frais courus	15 733	146 179
Produits reportés	(97 394)	(65 151)
	<b>(93 268)</b>	<b>105 464</b>
	<b>(200 135)</b>	<b>(170 643)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(1 135 870)	(1 218 607)
Cession de placements	1 355 798	1 406 233
Acquisition d'immobilisations	(20 072)	(30 676)
	<b>199 856</b>	<b>156 950</b>
<b>DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	<b>(279)</b>	<b>(13 693)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>		
	<b>106 936</b>	<b>120 629</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>		
	<b>106 657 \$</b>	<b>106 936 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



# LA FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

7

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fiducie nationale du Canada (la Fiducie nationale) est constituée en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. La Fiducie est un organisme de bienfaisance enregistré aux fins fiscales et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

Les objectifs de la Fiducie nationale sont de conserver les lieux et collectivités du Canada revêtant un caractère historique ou une importance culturelle et promouvoir leur conservation, de sensibiliser le public et le mobiliser en faveur de la conservation et de l'appréciation des bâtiments, des paysages, des aires naturelles et des collectivités ayant un caractère patrimonial, ainsi que de favoriser l'éducation en offrant publiquement des bourses d'études ou autres et d'autres formes d'aide financière à l'intention de jeunes professionnels ou d'étudiants canadiens qui poursuivent des études ou qui travaillent dans le domaine de la conservation du patrimoine ou un domaine connexe.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fiducie nationale applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

#### Constatation des produits

La Fiducie nationale comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits de l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits d'inscriptions aux conférences et de commandites sont constatés lorsque l'événement a lieu alors que les dons et legs sont constatés lorsqu'ils sont reçus à moins d'être reportés lorsque les fonds sont désignés pour un programme où les charges seront encourues dans le futur.

Les produits de contrats et autres sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Ventilation des charges

La Fiducie nationale ventile une partie des salaires et avantages sociaux ainsi que des frais d'administration aux programmes selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge qu'elle utilise avec constance année après année.

Les clés de répartition utilisées pour ventiler une partie des salaires et avantages sociaux ainsi que des frais d'administration aux programmes sont les suivantes :

- a) Salaires et avantages sociaux : au prorata du temps estimatif consacré à chaque programme en fonction du plan de travail;
- b) Frais d'administration : selon le budget approuvé aux accords de contribution, lequel est établi en fonction de l'utilisation réelle de la Fiducie nationale.

### Conversion des comptes en devises étrangères

La Fiducie nationale utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les soldes des comptes de l'exercice considéré paraissant à l'état des résultats, à l'exception du coût de l'amortissement qui est converti au cours d'origine, sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fiducie nationale consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

La Fiducie nationale évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir. Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fiducie nationale détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

La Fiducie nationale comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût et au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

### **Subvention à recevoir**

Une subvention à recevoir est comptabilisée en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

# LA FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

10

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels indiqués ci-dessous :

Mobilier et équipement	20 %
Équipement informatique	30 %

#### Réduction de valeur des immobilisations

La Fiducie nationale comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

#### Propriétés du patrimoine

Les propriétés du patrimoine sont comptabilisées au coût. Aucun amortissement n'est imputé aux résultats pour les propriétés du patrimoine.

### 3. PRODUITS DE PLACEMENTS

	2017	2016
Intérêts	414 736 \$	302 374 \$
Dividendes	208 385	307 634
Gains réalisés sur placements	512 749	608 599
Gains (pertes) latents sur placements	972 679	(716 303)
	<b>2 108 549 \$</b>	<b>502 304 \$</b>

### 4. DÉBITEURS

	2017	2016
Comptes clients	65 399 \$	55 724 \$
Taxe de vente harmonisée à recevoir	20 729	22 817
	<b>86 128 \$</b>	<b>78 541 \$</b>

# LA FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

11

### 5. PLACEMENTS

	2017	2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63 589 \$	54 553 \$
Fonds communs d'obligations canadiennes	8 125 027	7 856 641
Fonds communs d'actions canadiennes	5 071 803	5 133 507
Fonds communs d'actions mondiales	3 476 347	3 137 402
Actions internationales réservées	2 054 232	1 744 747
Actions américaines réservées	1 316 836	1 428 233
	<b>20 107 834 \$</b>	<b>19 355 083 \$</b>

La totalité des fonds sont investis et gérés de manière à suivre les lignes directrices suivantes, décrites en ordre de préséance :

- à protéger la dotation quant à sa valeur nominale;
- à générer une source constante de produits afin de financer les activités de La Fiducie nationale, sans pour autant réduire la valeur nominale du Fonds de dotation;
- à générer une croissance; et
- à maximiser le taux de rendement à long terme du Fonds de dotation.

La Fiducie nationale détient une politique limitant les charges, établie de façon à restreindre les retraits annuels du Fonds de dotation aux fins des opérations courantes de La Fiducie nationale, de façon à protéger la valeur du fonds contre les charges excessives et d'en maintenir la valeur en tenant compte de l'inflation. La Fiducie nationale détient également une politique liée aux nouvelles initiatives qui permet des investissements prudents dans ces nouvelles initiatives conçues pour créer un impact.

### 6. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2017	2016
Mobilier et équipement	61 401 \$	37 421 \$	23 980 \$	26 250 \$
Équipement informatique	57 994	30 598	27 396	22 566
	<b>119 395 \$</b>	<b>68 019 \$</b>	<b>51 376 \$</b>	<b>48 816 \$</b>

La charge d'amortissement totale de l'exercice est de 16 281 \$ (2016 : 12 475 \$) et est comptabilisée à la rubrique « Gestion et administration » à l'état des résultats.

# LA FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

12

### 7. PROPRIÉTÉS DU PATRIMOINE

	2017	2016
11-13 Ancien Chantier, Québec, Québec	150 445 \$	150 445 \$
Myrtleville House, Brantford, Ontario	1	1
La chapelle du Manoir-Papineau, Montebello, Québec	1	1
	<b>150 447 \$</b>	<b>150 447 \$</b>

Les propriétés du patrimoine de Brantford et de Montebello sont détenues en fiducie en faveur de l'État et n'ont aucune valeur substantielle dans ces états financiers.

### 8. PRODUITS REPORTÉS

	2017	2016
Solde au début de l'exercice	171 614 \$	236 765 \$
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	266 829	367 691
Moins : montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(364 223)	(432 842)
Solde à la fin de l'exercice	<b>74 220 \$</b>	<b>171 614 \$</b>

Les produits reportés se détaillent comme suit :

	2017	2016
Cotisations des membres	44 725 \$	43 547 \$
Fonds de bourses Herb Stovel	16 449	13 167
Contribution du Ministère du Patrimoine canadien - Travaux de régénération	11 395	-
Autres	1 651	6 400
Fondation RBC	-	100 000
Fondation communautaire	-	8 500
	<b>74 220 \$</b>	<b>171 614 \$</b>

# LA FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

13

### 9. AFFECTATIONS INTERNES ET FONDS DE DOTATION

Les actifs nets incluent le montant original du Fonds de dotation reçu du Gouvernement du Canada ainsi que des fonds hors dotation.

Des contributions d'un montant de 13 180 511 \$ et reçues du Gouvernement du Canada sont détenues par la Fiducie nationale et investies dans des placements qui sont des placements autorisés pour les fonds de sociétés d'assurances en vertu de la Loi sur les sociétés d'assurances; les produits dérivés de ces placements sont utilisés pour atteindre les objectifs de la Fiducie nationale. Si la Fiducie nationale était abolie ou dissoute, la totalité de la dotation existante serait alors remboursée en faveur de la Couronne.

Un fonds nominalement distinct, à même les actifs nets non affectés, a été mis sur pied afin d'investir dans de nouvelles initiatives conçues pour créer un impact, générer des produits ou une visibilité pour La Fiducie nationale. Les activités financières de ce fonds sont suivies de façon distincte à l'interne, et des rapports sont présentés au conseil d'administration de La Fiducie nationale sur une base périodique.

Les affectations internes incluent le Fonds de réserve Runciman pour la conservation du patrimoine. Ce fonds a été créé suite à la vente de la propriété d'Annapolis royal. Les sommes sont investies et les produits et les charges nets sont ajoutés à ce fonds, sur une base annuelle.

### 10. JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL (JCT)

En vertu des exigences du ministère du Patrimoine canadien, les charges liées au projet Jeunesse Canada au travail sont les suivantes :

	2017	2016
Contributions aux employeurs - JCT pour les organisations du patrimoine	204 440 \$	203 775 \$
Contributions aux employeurs - JCT pour construire une carrière	140 000	40 000
Frais d'administration	47 020	41 020
	<b>391 460 \$</b>	<b>284 795 \$</b>

# LA FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

14

### 11. SUPPORT DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO POUR DES ACTIVITÉS AXÉES SUR LES AUTOCHTONES

En vertu des exigences du ministère du tourisme, de la culture et du sport de l'Ontario, les produits et les charges pour le projet « Support du gouvernement de l'Ontario pour des activités axées sur les autochtones » sont les suivantes :

	2017	2016
<b>Produits</b>		
Contribution gouvernementale	24 715 \$	- \$
<b>Charges</b>		
Conférencier	4 250	-
Frais de déplacement du conférencier	5 494	-
Frais liés à l'événement	7 888	-
Location d'autobus	738	-
Support de l'administration pour la conférence et configuration de la brochure	2 520	-
Location d'équipement	3 825	-
	24 715 \$	- \$

Les produits liés au projet sont présentés sous la rubrique « Subventions, contributions et commandites » à l'état des résultats.

Les charges liées au projet sont présentées sous la rubrique « Programmes (leadership, politiques et régénération) » à l'état des résultats.

### 12. VENTILATION DES CHARGES

Les salaires et avantages sociaux sont ventilés aux activités comme suit :

	2017	2016
Programmes (leadership, politiques et régénération)	558 330 \$	551 100 \$
JCT	36 988	35 707
Gestion et administration	101 247	114 310
Propriétés	10 527	13 754
Communications	149 230	110 758
Gouvernance	53 399	52 625
Publications	52 266	67 872
	961 987 \$	946 126 \$



#### 12. VENTILATION DES CHARGES (suite)

Des frais d'administration totalisant 5 023 \$ (2016 : 1 980 \$) présentés à la rubrique « Gestion et administration » et 1 186 \$ (2016 : 378 \$) présentés à la rubrique « Propriétés » ont également été ventilés au programme JCT.

Les frais administratifs totalisant 4 020 \$ (2016 : 0 \$) présentés à la rubrique « Gestion et administration » et 2 333 \$ (2016 : 0 \$) présentés à la rubrique « Propriétés » ont été ventilés à la rubrique « Programmes (leadership, politique, régénération) » pour permettre l'allocation autorisée pour la subvention du ministère du Patrimoine canadien.

Les frais administratifs totalisant 14 242 \$ (2016 : 0 \$) présentés à la rubrique « Gestion et administration » et 4 449 \$ (2016 : 3 654 \$) présentés à la rubrique « Propriétés » ont été ventilés à la rubrique « Programmes (leadership, politique, régénération) » pour les coûts associés aux nouvelles initiatives.

#### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Risque d'investissement

Puisque la Fiducie nationale détient des placements, celle-ci s'expose à des risques liés à l'investissement. Parmi ces risques, on retrouve ceux qui proviennent des variations dans les taux d'intérêt, dans les taux de change dus à la conversion des devises étrangères, et ceux qui existent dans les marchés d'actions, qu'ils soient locaux ou étrangers. Il existe également des risques qui proviennent des éventualités qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse pas faire face à ses obligations.

La Fiducie nationale respecte des politiques et des procédures en matière d'investissement pour contrôler le niveau de risque auquel elle s'expose. Les pratiques de la Fiducie nationale en ce qui concerne les placements ont pour but d'éviter tout risque inutile de perte ou d'insuffisance d'actif et de fournir une espérance quant à leur rendement. Le risque maximal auquel s'expose la Fiducie nationale correspond à la juste valeur des placements.

##### Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Au 31 mars 2017, l'actif comprend des placements en instruments de capitaux propres d'un montant de 2 054 232 \$ (2016 : 1 744 747 \$) en unités d'actions internationales ainsi que 1 316 836 \$ (2016 : 1 428 233 \$) en actions américaines qui ont été convertis en dollars canadiens.

# LA FIDUCIE NATIONALE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2017

16

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fiducie nationale sont liés aux débiteurs.

La Fiducie nationale établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 82 % du total des comptes clients sont à recevoir de quatre sociétés importantes. La Fiducie nationale évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

#### Risque lié à la concentration

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs qui présentent des caractéristiques semblables et/ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres facteurs semblables. La répartition des fonds, décrite ci-dessous, est en accord avec les directives liées à la diversification ainsi qu'avec les objectifs d'investissement énoncés dans la politique de placements de la Fiducie nationale :

	2017	2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3 %	0,3 %
Fonds d'obligations		
Sociétés	30,2	30,5
Gouvernements fédéral, provincial et autres	10,2	10,1
Total des fonds d'obligations	40,4	40,6
Instrument canadien de capitaux propres		
Unités de fonds communs canadiens	25,2	26,5
Total des instruments canadiens de capitaux propres	25,2	26,5
Instrument de capitaux propres étrangers		
Unités de fonds distincts internationaux	10,2	9,0
Unités de fonds distincts américains	6,6	7,4
Unités de fonds communs - marchés globaux	17,3	16,2
Total des instruments de capitaux propres étrangers	34,1	32,6
Total des instruments de capitaux propres	59,3	59,1
Total des placements	100,0 %	100,0 %

#### 14. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Fiducie nationale est membre du Plan de régime de pension de retraite de la fonction publique (le Plan) qui est un régime de retraite à prestations définies accessible à tous les employés permanents. Le Régime offre des avantages de retraite établis en fonction du nombre d'années de service de l'employé et de sa rémunération moyenne annuelle sur une période de temps précédant son départ à la retraite. Le Plan est un régime de retraite interentreprises géré par le Gouvernement fédéral et réglementé par la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP). Par conséquent, la Fiducie nationale le comptabilise comme un régime de retraite à cotisations définies.

En date du 31 mars 2017, le taux de cotisation pour les employés ayant adhéré au Plan avant le 31 décembre 2012, en vertu de la LPFP est de 9,47 %, jusqu'à l'atteinte du gain maximum admissible pour le Régime de pensions du Canada (RPC), et de 11,68 % au-delà du gain maximum admissible pour le RPC. Pour les employés ayant adhéré au Plan en date du 1 janvier 2013, les taux sont de 8,39 % et de 9,94 % respectivement. Dans le cadre de la LPFP, la Fiducie Nationale verse 1,01 fois le montant des cotisations versées par les employés ayant adhéré au Plan avant le 1 janvier 2013 et 1,00 fois le montant des cotisations versées par les employés ayant adhéré au Plan après le 31 décembre 2012. Les taux de cotisation de l'employeur pour l'année civile 2016 s'élevaient respectivement à 1,15 et à 1,11 fois le montant des cotisations versées par les employés. Le total des cotisations de l'employeur pour l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élève à 74 726 \$ (2016 : 74 433 \$).

#### 15. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la Fiducie nationale en vertu de baux totalisent 245 090 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2018	56 560 \$
2019	56 560 \$
2020	56 560 \$
2021	56 560 \$
2022	18 850 \$

L'engagement pris par la Fiducie nationale en vertu d'un contrat de gestion des placements totalise 35 000 \$ au cours de la prochaine année. Le versement pourrait varier en fonction de la valeur des placements.